

Le budget du Canton? L'affaire pourrait être réglée en une heure

Parlement La semaine prochaine, le Grand Conseil devrait refuser d'entrer en matière sur la feuille de route pour 2026 de l'État. Enjeux.

Rachad Armanios

Le Grand Conseil a réservé les 11 et 12 décembre pour débattre du budget cantonal. Mais l'affaire pourrait bien être réglée en une heure. Car la majorité de droite devrait refuser d'entrer en matière, comme en Commission des finances.

L'État de Genève commencerait alors 2026 avec les douzièmes provisoires, soit une autorisation de dépenser mensuellement un douzième du budget précédent. Les charges se composeraient de celles du budget 2025, des crédits supplémentaires votés durant cette année (11 millions) et des charges contraintes prévues dans le projet de 2026: soit 11,238 milliards pour 10,551 milliards de recettes.

Le Conseil d'État pourra demander des crédits supplémentaires à la Commission des finances. Et il aura jusqu'au 31 mars pour déposer un nouveau projet. Cette nouveauté a été introduite en 2023 par un parlement insatisfait du régime des douzièmes et des crédits supplémentaires traités sans débat public.

En 2022, déjà, c'est sous ce régime qu'a tourné l'État. La majorité de droite avait refusé un déficit de 273,8 millions, déplorant l'absence de réformes structurelles.

Déficit record

Les mêmes arguments poussent aujourd'hui la majorité à dire *niet*, dans un contexte où le déficit projeté a presque triplé: 767 millions. En cause, la nette croissance des charges (+379 millions), tandis que les revenus fiscaux reculent.

Cette hausse provient majoritairement des prestations sociales, répondant à une augmentation de la précarité, tandis que la contribution à la péréquation intercantonale a explosé.

Côté recettes, le contexte international tendu pèse. En septembre, l'argenteière Nathalie Fontanet annonçait que celles venant des entreprises diminueraient de 53 millions par rapport au budget 2025, et encore de 155 millions, ajoutait-elle mi-novembre, au moment d'annoncer un déficit passant de 409 millions à 767 millions.

Quant à la baisse d'impôt sur les personnes physiques votée en 2024 et la nouvelle imposition des immeubles impliquant une diminution de l'impôt sur la fortune, elles amputent les recettes de 475 millions. Malgré cela, l'impôt sur les particuliers augmente d'une septantaine de millions par rapport à 2025.

Pour la droite, les difficultés ne viennent donc pas de la baisse d'impôt, «puisque ces revenus continuent d'augmenter plus rapidement que la population», selon la déclaration d'un député PLR en Commission des finances.

Nathalie Fontanet répète aussi qu'il y a seulement un problème de charges, en particulier celles contraintes.

Plan d'économies

Le Conseil d'État vise donc un ambitieux plan d'économies, mais à partir de 2027.



Le Grand Conseil a réservé les 11 et 12 décembre pour débattre du budget cantonal. Laurent Guiraud

«Nous avons eu tellement de bonnes surprises ces dernières années [...] qu'une partie de la classe politique ne me croit plus quand je dis que la situation a changé.»

Nathalie Fontanet
Conseillère d'État chargée des Finances

«C'est un budget d'austérité qui aura des conséquences lourdes pour la population. Par exemple, les dossiers à l'aide sociale ont augmenté de 11%, il faut des employés pour accompagner ces bénéficiaires.»

Caroline Marti
Députée socialiste

Pour 2026, il a utilisé son «étroite marge de manœuvre» portant sur l'augmentation des charges non contraintes. Il a ainsi présenté des amendements diminuant de 80 millions le déficit (687 millions) en alignant le budget sur celui qui découlerait des douzièmes provisoires. Ainsi, le Conseil d'État a renoncé à créer 193 nouveaux postes.

En Commission des finances, la magistrate responsable de celles-ci a expliqué pourquoi il n'était pas immédiatement possible de «faire mieux» et pourquoi ce ne serait toujours pas le cas en mars. Trouver 300 ou 400 millions d'économies ne se fera pas sans «des décisions extrêmement compliquées en matière de modification de prestations, de choix et de priorisation».

«Nous sommes conscients que les économies structurelles que nous demandons ne pouvaient figurer déjà dans ce budget, relève le président du PLR, Pierre Nicollier, mais cela fait des années que nous les réclamons et le Conseil d'État n'a rien fait. Ne pas entrer en matière permet de donner un message clair.» Et ce, tout en reconnaissant que sur le plan comptable, refuser le budget ou accepter sa version amendée revient quasi au même.

Le groupe UDC refuse un budget déficitaire. Il est prêt à fonctionner sur des douzièmes pendant deux ou trois ans, jusqu'à ce qu'il y ait de vraies réformes structurelles, même s'il regrette cette situation.

Pierre Nicollier estime qu'en l'état, les chances pour un accord afin de sauver le budget sont «proches de zéro».

Toutefois, le MCG préparera, lui, la séance comme si le débat pouvait avoir lieu: «On ne sait jamais comment les choses peuvent tourner d'ici là», confie Ana Roch, députée de ce parti et présidente du Grand Conseil.

Sa formation prévoit pour l'heure de ne pas entrer en matière, reprochant au Conseil d'État de n'avoir pas agi pour freiner la hausse de la péréquation intercantonale et de la rétrocession des impôts à la source à la France. Le MCG affirme aussi que «les dépenses de l'aide sociale augmentent plus rapidement que la précarité», y voyant la cause de dysfonctionnements du côté de l'Hospice général.

Les socialistes et les Verts, eux, entreront en matière. «Non parce que le budget nous convient, au contraire, mais parce qu'il est de la responsabilité du parlement de l'étudier pour faire des arbitrages, explique la rapporteuse de minorité Caroline Marti (PS). Que la droite assume de faire des propositions de coupes! Quant à nous, nous souhaitons renforcer certaines prestations et services de l'État.»

Elle ajoute: «On ne peut se satisfaire des douzièmes provisoires, car c'est un budget d'austérité qui aura des conséquences lourdes pour la population. Par exemple, les dossiers à l'aide sociale ont augmenté de 11%, il faut des employés pour accompagner ces bénéficiaires.»

Pour Caroline Marti, il y a bien un problème de revenus, car la baisse d'impôt prive l'État de moyens pour répondre à la précarisation rapide d'une part croissante de la population.

«Nous avions dit qu'elle allait faire mal», rappelle Pierre Eccher, dans son rapport de deuxième minorité.

Avec les douzièmes, «il faut partir du principe que nous n'aurons pas de nouveaux postes ni de nouveaux moyens sauf nécessité impérieuse», explique Nathalie Fontanet. Le Conseil d'État renoncera à tout nouveau projet, sauf s'il peut le compenser. Et «pour l'administration, cela signifie travailler avec moins».

Reste que le Conseil d'État demandera des crédits supplémentaires, notamment pour faire face à la hausse du nombre d'élèves. Mais Caroline Marti rappelle que, chaque année, la Commission des finances refuse des crédits.

Au-delà de ce budget, elle craint un «jeu de massacre» pour les prestations sociales si le plan d'économies de 500 millions se confirme. Dans la «Tribune de Genève», le PLR Yvan Zweifel s'inquiétait de la hausse des sub-sides maladie, passés de 500 millions en 2020 à 800 millions aujourd'hui, suggérant de plafonner ces sommes. «Genève dépense 8200 francs de plus par personne et par année que le Canton de Vaud, alors il y a de la marge pour économiser avant que cela ne touche les Genevois.»

Caroline Marti, elle, réclame que des pistes de hausses de recettes soient étudiées, tout en se demandant si, à droite, il y aura consensus pour assumer de tailles dans les prestations sociales.

Grève, le 11 décembre

La gauche se méfie en outre de l'alarmisme: les excédents aux comptes ces dernières années

ont permis de doter la réserve conjoncturelle d'un milliard et de rembourser une part importante de la dette. Selon les socialistes, cela permet sur le court terme d'absorber un budget largement déficitaire. En outre, le déficit pourrait être moins mauvais, espèrent-ils, rappelant la baisse des taxes douanières avec les États-Unis ou les prévisions fiscales systématiquement trop pessimistes du Département des finances.

«Je pense que la prise de conscience collective n'interviendra qu'au moment du bouclage des comptes 2025, si ceux-ci sont négatifs, déclarait fin octobre Nathalie Fontanet. Nous avons eu tellement de bonnes surprises ces dernières années [...] qu'une partie de la classe politique ne me croit plus quand je dis que la situation a changé.» Quant à la baisse d'impôt, elle n'a aucun regret: «On m'en parle positivement tous les jours dans la rue.»

«On supprime des recettes fiscales pour prétendre ensuite qu'il y a trop de charges, ça ne joue pas. Il y a un but politique derrière tout ça, réduire les prestations à la population», rétorque la présidente du Cartel intersyndical de la fonction publique, Geneviève Preti.

Les fonctionnaires feront à nouveau grève l'après-midi du 11 décembre. Ils réclament le maintien de leurs mécanismes salariaux et les moyens nécessaires pour les prestations. Les syndicats se préparent à une mobilisation sur la durée, puisque après le budget viendra le plan d'économies.